

J'ai en vain essayé d'obtenir que le leader du Gouvernement (l'honorable M. Robertson) révèle les obligations que nous impose le traité. J'espérais que notre collègue de Vancouver-Sud (l'honorable M. Farris) nous en ferait part, mais j'ai de nouveau été déçu. Puis j'étais certain que notre ami de New-Westminster (l'honorable M. Reid) fournirait des précisions, mais il n'a pas soufflé mot à ce sujet. Le traité doit nous imposer certaines obligations. On nous demande de voter 300 millions sans que nous sachions à quelle fin; nous savons simplement qu'une partie en sera affectée à des armes ou à d'autre matériel en vue d'aider les nations amies de l'Europe. Je me demande si l'on n'aurait pas dû remettre l'examen de ce crédit jusqu'après la réunion des Nations Unies, alors que nous saurons ce qu'il nous faudra fournir en armes, en munitions et en soldats.

Que personne ne se fasse d'illusion à ce sujet: nous devons, en vertu du Traité de l'Atlantique-Nord, dépêcher des troupes de combat en Europe. Si le traité est valide, nous devons expédier en Europe non seulement des armes et des munitions, mais encore des soldats. Une dépêche de ce matin affirmait que, grâce aux armes et aux modes de guerre scientifiques, on pourrait mener une campagne avec un effectif assez restreint. A mon avis, s'il était besoin de démontrer la fausseté de ce principe, la guerre en Corée nous en a fourni la preuve. Malgré la supériorité de leurs avions, de leurs navires et de leurs armes scientifiques, les troupes des Nations Unies ne cessent de reculer depuis le 1^{er} juillet environ. On se demande même aujourd'hui s'il sera possible de tenir la tête de pont à Pusan. Aujourd'hui comme hier, ce sont les soldats armés d'un fusil qui remportent la victoire. Pendant la dernière guerre, nombre de personnes ont cru à tort qu'il suffirait, pour vaincre, d'effectuer des bombardements aériens, mais on se rend compte aujourd'hui que la dévastation causée par ces opérations a été beaucoup moindre qu'on n'avait prévu. Ni Cologne, ni Dresde, ni Berlin, ni Hambourg n'ont été détruites au point où l'a cru le public. Attaquée à maintes reprises par neuf cents avions de bombardement qui lâchaient l'un après l'autre quatre à six tonnes de bombes, la population de Cologne, les hostilités terminées, est sortie de ses abris. Les pertes de vie étaient nombreuses, sans doute, mais beaucoup moindres qu'on n'avait prévu, tandis qu'en Corée, les troupes du Nord, dont on croyait pouvoir paralyser le progrès par nos attaques aériennes, n'ont cessé d'avancer.

Que le Gouvernement renseigne nos gens sur l'effectif que nous nous sommes engagés à fournir aux termes du Traité de l'Atlantique-Nord. Nous ne nous soucions guère que le Parlement vote des millions de dollars appartenant à d'autres,—chacun de nous s'imagine qu'il s'agit de l'argent du voisin et non pas du sien,—mais n'oublions pas que le Canada, à titre de signataire du Traité, sera appelé à fournir des troupes de combat. Où les trouverons-nous? Je l'ignore.

Il y a aussi la question de savoir où nous trouverons l'argent nécessaire pour acquitter toutes ces dépenses? Le moyen le plus facile pour l'État d'accroître ses revenus est d'assujétir la population à de nouveaux impôts. Le Gouvernement actuel craint peut-être que de lourds impôts lui fassent perdre la faveur de la population lorsqu'il briguera les suffrages dans trois ou quatre ans. On espère peut-être qu'un incident quelconque permettra d'éviter des impôts supplémentaires très élevés. Cependant, je ne vois aucun indice que le Gouvernement, devant la nécessité de consacrer des sommes énormes aux fins militaires, ait résolu de pratiquer l'économie à l'égard de ses services réguliers. Inutile de se le cacher, depuis 1939, quoique notre population n'ait pas sensiblement augmenté, le chiffre de nos dépenses annuelles a été porté de 600 millions de dollars, à 2,400 millions. On a affirmé l'autre jour que la province d'Ontario, dont la population s'élève à quatre millions et demi, compte 12,500 fonctionnaires. Mais le nombre de ceux qui administrent l'armée canadienne, qui ne compte que 45,000 hommes, est deux fois plus élevé. Et c'est nous qui en faisons les frais. Il serait difficile de majorer l'impôt sur le revenu. L'État pourrait sans doute, au moyen de confiscations, de prélèvements sur le capital, recueillir certaines sommes, mais on ne puise qu'une fois à ces sources. Si nous devons consentir ces dépenses de guerre, le Gouvernement devra se résoudre à économiser ou bien le pays tombera en faillite.

Après la dernière guerre, le Gouvernement a suivi une ligne de conduite qu'il ne tentera pas, je l'espère, de suivre de nouveau. Il disposait de marchandises, d'une valeur de plusieurs millions de dollars, qu'il a dû sacrifier à vil prix.

L'honorable M. Horner: Il se croyait contraint de les vendre.

L'honorable M. Haig: J'ignore à quoi il songeait mais, à tout événement il les a vendues parce qu'il ne croyait pas que la guerre sourde prendrait la tournure actuelle. Le Gouvernement n'aurait pas dû s'étonner des gestes de la Russie. Le sénateur de New-